

Compte rendu du conseil d'école du lundi 2 Novembre 2015 à 18h

Personnes présentes : Françoise STREIT, directrice – Marie-José DIDIER, enseignante – Geneviève DUMAS (ATSEM) – Magalie BARTHALAY, responsable service vie scolaire de la Communauté de Communes du Trièves – Sophie KOHEN, parent délégué PEEP - Lætitia DUCANOS, parent délégué suppléant PEEP – Elodie BRISSON, parent délégué FCPE – Audrey MONTAGNON, parent délégué suppléant FCPE - Marie CHENEVIER, parent délégué FCPE

Excusés : Monsieur FAURE Philippe, Inspecteur de l'Éducation Nationale – Florence BLANCHET, enseignante - Sylvie LUGON-MOULIN, enseignante EMALA - Joëlle CHABUEL (ATSEM)

1/ Fonctionnement du conseil d'école :

Un secrétaire de séance est nommé à chaque conseil.

Le compte-rendu devra être rédigé dans les 15 jours suivant le conseil d'école, et envoyé par mail à la directrice.

Les compte-rendu seront envoyés par mail aux familles, postés sur le site web de l'école et affiché dans le hall de l'école sur le panneau d'affichage des parents délégués. Il peut être donné au format papier si certain parent le demande auprès de la directrice.

2/ Informations :

2.1 : Bilan de rentrée, effectifs, équipe enseignante

A ce jour, 72 élèves sont inscrits et répartis de la façon suivante :

- Classe des PS/MS de Marie-Josée DIDIER (remplaçante de Sophie GODEFROY): 24 élèves : 12 MS et 12 PS
- Classe des PS/ MS de Florence BLANCHET : 24 élèves : 11 MS et 13 PS
- Classe des GS de Françoise STREIT : 24 élèves

Au niveau des ATSEM, Joëlle intervient le matin chez Marie-José et Françoise et s'occupe de la cantine jusqu'à 13h20, Geneviève intervient chez Florence et Françoise le matin puis à la cantine et, l'après-midi, elle s'occupe de la sieste des MS.

L'après-midi, c'est Patricia qui surveille la sieste des PS jusqu'à 14h20 puis vient dans la classe des GS.

Les ateliers décroisonnés du début d'après-midi, de 13h50 à 14h20, continuent de fonctionner pour les GS et les MS qui ne dorment pas : les compétences travaillées concernent la maîtrise de la langue : phonologie, vocabulaire, lexique, langage oral, compréhension orale et écoute..., structuration de l'espace...

Webécole :

Depuis l'année dernière, un site web commun aux 2 écoles a été créé. Nous vous invitons à vous y rendre régulièrement. : <http://www.ac-grenoble.fr/ecoles/gm/spip.php?rubrique626>

EMALA (Equipe Mobile Académique de Liaison et d'Animation).

Sylvie LUGON-MOULIN est l'enseignante EMALA pour le secteur Trièves Sud. Elle a pour rôle de faire du lien entre les écoles, de favoriser les échanges entre les équipes enseignantes et les élèves à travers des projets communs. Voir paragraphe ci-dessous pour le détail des projets 2015. Pour plus d'informations sur l'EMALA vous pouvez consulter sur le site de la Communauté de Communes du Trièves (onglet vie scolaire/ emala)

2.2 : APC (Aide Pédagogique Complémentaire) : organisation :

Elle a lieu de 15h30 à 16h30 le lundi, mardi et jeudi.

Elle est encadrée par une enseignante (pas forcément celle de la classe).

L'APC peut être soit une aide aux élèves en difficulté, soit une aide au travail personnel, soit une action inscrite au projet d'école. Par conséquent, des groupes plus importants d'élèves pourront être pris.

Les enseignantes de maternelle interviennent aussi auprès des élèves de l'élémentaire.

Après les vacances de Toussaint, des ateliers informatiques, en lien avec le projet d'école, pour les GS seront proposés pour tous, à tour de rôle. Après Noël, il y aura certainement des ateliers chorale ou un peu plus tard dans l'année.

2.3 : RASED (Réseau d'Aide Spécialisés aux Elèves en Difficulté) :

Il n'est pas complet puisque nous n'avons toujours pas de maître G (aide à dominante rééducative). Le poste est d'ailleurs fermé.

Coordonnées :

- **Psychologue scolaire** : Madame Liliane LIMBERT ☎ 04 76 34 30 46 (permanence téléphonique le lundi matin) **Mail** : rased-trieves@ac-grenoble.fr

- **Maître E** : Madame Séverine OUALI-BERGSCHMIDT - ☎ 04 76 34 60 86

Il propose une aide à dominante pédagogique pendant le temps scolaire.

Pour les enfants porteurs d'un handicap, l'enseignant référent est Monsieur Philippe ANDREOLETY. Il fait le lien entre l'école et la maison de l'autonomie.

☎ 04 76 40 87 34 - **Mail**: ash38-portedutrieves@ac-grenoble.fr

La plaquette du RASED sera jointe au compte-rendu du conseil d'école.

2.4 : Projets de l'année :



Projet EMALA Chorale :

Une chorale maternelle/CP sera constituée.

Ce projet débutera au mois de Novembre avec comme intervenante, Alexandrine AIZAC. Elle interviendra 7 fois dans chaque classe.

Si des séances supplémentaires sont nécessaires pour finaliser la mise en scène, la coopérative des classes les prendra en charge ou une demande sera faite au Sou des écoles.

Entre chaque intervention, les classes travailleront.

Une rencontre EMALA pourrait avoir lieu afin que chaque chorale se produise devant les autres. (lieu à définir).

L'école assistera à un spectacle de chansons et marionnettes le 29 Février à La Mure : « Vous voulez rire » de la Compagnie les frères Duchoc.



Projet EMALA ENS pour les GS et les CP :

3 sorties sont prévues tout au long de l'année avec un animateur du CPIE du Vercors par classe :

1^{ère} sortie : Les Gillardes : Les petites bêtes

2^{ème} sortie : Trézanne, La Batie-de-Gresse

3^{ème} sortie : Chauplanne (pont de Pellas) : ateliers variés

Les traces écrites de ces sorties seront mises dans le cahier de vie de chaque élève.

La 2^{ème} et 3^{ème} sortie seront réalisés dans le cadre du mini-séjour prévu à Saint-Andéol au Tétrasyre du lundi 2 Mai au mercredi 4 Mai 2016.

Le financement de ce mini-séjour sera décomposé de la sorte : transport par la coopérative scolaire, intervenants grâce au budget de l'EMALA (Conseil Général pour les intervenants du CPIE), pension par les parents. Les parents seront invités à une réunion d'informations et de présentation de ce mini-séjour fin novembre, début décembre..



Projets communs aux 3 classes :

Le **courseton** a été reporté au printemps.

Les 3 classes sont inscrites à **Ecole et cinéma** :

Princes et princesses: lundi 30 Novembre - 1, 2, 3 Léon : Lundi 11 Janvier - Jeux d'images: mardi 10 Mai (GS uniquement)

Les 3 classes participent également à des **défis-scientifiques**, envoyés par l'EMALA.

Des **défis-maths** (EMALA) ont commencé depuis le mois d'octobre.

Les 3 classes se rendront à la **médiathèque** une fois par mois, le lundi ou le mardi.

Des **bénévoles viennent raconter des histoires** une fois par mois, le jeudi matin.

En collaboration avec les commerçants et des producteurs mensois, une **éducation au goût** aura lieu suivant la disponibilité des intervenants (Novembre). Nous accueillerons la classe de Saint-Maurice-en-Trièves.

Les traditionnels **calendriers** décorés par les enfants seront vendus dès le 1^{er} Décembre, au profit de la coopérative scolaire de l'école.

Le **spectacle de Noël**, financé par le Sou des Ecoles, est prévu le jeudi 17 Décembre le matin : « Plume, vole » : spectacle de la Compagnie « François PERETTI ».

Le **Père-Noël** sera à l'école le vendredi 18 Décembre, après-midi.

Le **carnaval** aura lieu au mois de mars : le thème reste à définir. Il est suggéré de réaliser le défilé le mercredi matin et d'associer les enfants de la crèche de Mens.

Un **regroupement** EMALA maternelle **orientation** est prévu au mois de juin à Chichilienne.

Le mercredi matin, des **décloisonnements** sont organisés entre :

les GS et les CP (EPS : jeux collectifs pour cette période puis éventuellement sciences, utilisation de tablettes numériques...)

les 2 classes de PS/MS décloisonneront aussi : les coins jeux et les jeux de construction



Interventions en classe de GS :

Véronique BENICI, infirmière scolaire, est venue animer des ateliers sur le schéma corporel (Articulations, organes vitaux), dans la classe de GS. Elle reviendra au 3^{ème} trimestre pour une animation sur « Apprendre à porter secours ».

2.5 : Sécurité :

❖ Un exercice de sécurité incendie a été réalisé le 28 Septembre 2015, après avoir expliqué, dans chaque classe, le déroulement. Les 2 autres exercices prévus dans l'année scolaire seront effectués sans prévenir les classes et à des heures différentes (matin, après-midi...)

❖ PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) :

Le PPMS permet aux établissements scolaires de faire face aux risques majeurs au moyen d'une organisation interne destinée à améliorer le niveau de sécurité et à faciliter l'intervention des secours.

Pour Mens, les risques recensés dans le PPMS sont séismes et transport de matières dangereuses.

En application de la circulaire n°2002-119 du 29 Mai 2002, chaque école doit effectuer au moins un exercice PPMS par an. Seule la réalisation de cet exercice permet de valider le PPMS testant ainsi son caractère opérationnel.

Nous en avons pratiqué un l'année dernière.

2.6 : Charte de la laïcité :

Elle rappelle les principes de laïcité à l'école et chaque parent s'engage à la respecter en la signant. Elle sera collée dans le cahier de liaison.

3/ Questions de parents :

3.1 : Goûter collectif :

Cette année, le goûter collectif a été supprimé car l'équipe enseignante s'est rendu compte que les enfants mangeaient très peu ou uniquement par gourmandise en fonction de ce qui était proposé.

Selon les textes, le goûter ne peut être pris moins de 2 heures avant le repas et il doit être facultatif.

Après discussion et malgré les demandes de quelques parents, le choix de suppression du goûter est conservé. Il est possible de rediscuter de ce point si des parents en font la demande.

3.2 : Gestion des conflits en classe, en récréation et au cours de la récréative :

Les ATSEM sont présentent pendant le temps de classe et pendant les temps périscolaires (cantine,

récréative). Elles connaissent les règles et ce sont les mêmes qui s'appliquent tout au long de la journée de l'enfant.

4/ Vote du règlement intérieur :

Le règlement intérieur est voté à l'unanimité par les parents délégués. Il sera collé dans les cahiers de liaison pour lecture et signature par les parents.

5/ Question des parents à la Communauté de Communes du Trièves (CCT):

5.1 : Bilan de fonctionnement cantine, récréative et périscolaire de début d'année :

La CCT du Trièves gère la cantine et la récréative.

- Cantine :

Pour cette rentrée, entre 30 et 45 élèves mangent à la cantine en maternelle.

Les enfants sont encadrés par Geneviève (ATSEM), Patricia GRAS, Nicole MEDDA, Joëlle (ATSEM) et Sandrine qui est en cuisine. Le service a lieu directement après la sortie des classes à 11h45.

Les PS vont à la sieste toute de suite après le repas sans récréation. Les MS qui font la sieste sont couchés à 13h30.

- Récréative : (15h30/16h30)

30 à 40 enfants sont présents chaque jour. L'effectif a baissé cette année car plusieurs associations se sont organisées et proposent des activités dès 15h30.

L'encadrement de la récréative se fait par Geneviève, Patricia, Aurélie GAUTHIER et Nicole.

Des petits espaces de jeux ont été organisés sur la mezzanine : coin doudou avec coussins, tapis et rideau, coin lecture avec environ une quinzaine de livres de la Médiathèque, coin jeux symboliques : dînette, tapis de voitures....

Au niveau des activités, le projet initial de théâtre est abandonné. L'équipe proposera des ateliers cirque, création de costumes et de décor avec pour objectif de réaliser un spectacle à la fin de l'année.

Des ateliers cuisines sont proposés tous les 15 jours avec dégustation le lendemain.

- Périscolaire (16h30/18h30)

Seul deux enfants sont concernés par le périscolaire en maternelle. Ce temps a lieu dans l'école primaire ou un coin jeu a été organisé spécialement. Les enfants sont encadrés par Fiona et Maryvonne.

L'équipe d'animation de ces temps est encadré par Béatrice PERDRIX, directrice de la Maison de l'Enfance et de la Jeunesse(MEJ). Des temps d'échanges et de formation sont régulièrement proposés sur les questions d'autorité, de posture de l'agent, de gestion des conflits. Cette année la CCT a ajouté 12h supplémentaires aux agents consacrées à la formation. La CCT encourage ses agents à passer le BAFA.

5.2 : Boîte à idées pour les parents :

Un panneau d'affichage a été installé dans le hall d'entrée de l'école. Les contacts des parents délégués y seront affichés ainsi que les comptes rendus de conseil d'école et d'autres informations qui concernent l'école et les parents. Une boîte aux lettres sera installée soit à proximité du panneau soit à l'extérieur de l'école pour que les parents puissent déposer des remarques ou suggestions aux parents délégués.

5.3 : Budget de la CCT pour les écoles et la vie scolaire :

Les parents délégués ont évoqué l'arrêt des sorties piscine en maternelle.

La Communauté de Communes face à ses contraintes budgétaires a décidé de recentrer les sorties piscine pour les classes où elles sont inscrites dans les programmes scolaires. La priorité est donnée au cycle 2 (CP et CE1). Les 8 séances auront lieu à la piscine de Mens en septembre et juin pour le cycle 2. Plus aucune séance n'aura lieu à La Mure.

C'est pourquoi les GS n'ont pas de créneau réservé pour cette année. La seule possibilité est de partager le bassin avec les CP qui sont peu nombreux. Cette solution paraît difficile à mettre en place. 40 enfants (non

nageurs ou débutants) se trouveraient dans l'eau en même temps.

6 : Autres informations :

- Quelques enfants arrivent en retard à l'école. Il est demandé aux parents de respecter les horaires d'entrée (entre 8h20 et 8h30 le matin et 13h20 et 13h30 l'après-midi) pour le bon fonctionnement des classes.

- **Pour la récréative et le car du soir**, dans le cadre d'un changement de dernière minute, ne pas appeler l'école mais Maryvonne GIRAUD au 06 32 57 19 61 ou Séverine GRANGE au 04 76 34 46 61
Ne pas inscrire de mot dans les cahiers de liaison à ce sujet. Ces cahiers ne sont pas lus par le personnel de la récréative.

Le prochain conseil d'école se réunira le 14 mars à 18h

Secrétaire de séance :

Parents délégués FCPE

La directrice :

F.STREIT